

monieuse sur les tribunes publiques. C'était surtout dû au fait que, même dans la chaleur du combat, Rodolphe Lemieux était toujours digne et courtois dans son langage. Ce n'est que rarement, et provoqué à l'extrême, qu'il avait recours à des invectives personnelles. Lorsqu'on le soulevait, c'était un adversaire formidable. Durant plusieurs années, Laurier le choisit comme chef de ses troupes de choc dans le Québec.

Cette Chambre l'a connu après que certaines circonstances l'eurent quelque peu détaché de la vie politique, et, après avoir présidé longtemps aux Communes, il envisageait les controverses d'un point de vue plutôt juridique. Ce fut aussi lorsque l'affaiblissement de sa santé n'avait pas seulement appesanti ses pas et grandement réduit son activité, mais avait affiné et rendu encore plus attrayant son charmant caractère. Heureusement, son incapacité physique lui permettait encore—mais, je regrette de le dire,—plus rarement avec le temps—de montrer ses remarquables qualités d'orateur en cette Chambre. Il s'exprimait avec grâce et facilité, et possédait une rare faculté de saisir l'importance politique d'une question.

Si, avec les années, notre collègue parut moins actif, il n'en continua pas moins d'être un travailleur infatigable. La qualité prédominante de sa rare nature était, je dirai, sa détermination et sa capacité de travail. Bien que doué d'une remarquable personnalité et d'un esprit brillant et bien équilibré, c'est sa constante application au travail qui a fait de lui un journaliste, un membre du Parlement, un ministre de la Couronne, un homme d'Etat et un grand Orateur de la Chambre des communes. Son énergie inlassable l'a toujours poussé à aller de l'avant, même après que son activité politique eût cessé, et l'a rendu le meilleur professeur de droit constitutionnel et l'un des plus brillants conférenciers que le Québec ait jamais produits. Il lisait beaucoup, écrivait constamment, et se tenait au courant de tous les événements et "au fait" des tendances de la littérature, tant anglaise que française.

Notre collègue défunt a obtenu et mérité plusieurs honneurs, dont quelques-uns ont contribué à la renommée de son pays natal. C'est certainement un grand éloge pour le Canada qu'on l'ait choisi pour succéder au cardinal Mercier comme membre de l'Institut de France. Nous nous rappelons également avec fierté ses conférences dans la grande salle de la Sorbonne sur l'histoire politique du Canada, que l'on considère comme un nombre des meilleures qu'ait jamais entendues l'Université de Paris.

Remarquable par son travail infatigable, la dignité de sa vie, Lemieux demeurera un

L'honorable C.-P. BEAUBIEN.

modèle pour la jeunesse, surtout dans ma province. Il a certainement édifié, pas à pas, la marche ascendante de sa carrière. Nombre de jeunes gens, aujourd'hui, qui passent leur temps à se plaindre des conditions dans lesquelles ils sont forcés de vivre, et ne songent qu'à le renverser, devraient profiter de la leçon de courage, de travail, de dignité, qui se dégage de la vie de Lemieux. Sa mort a été un coup cruel porté à sa famille et à ses amis, une véritable perte pour sa province et son pays. C'est l'un des rares Canadiens que l'on ait pleurés, non seulement dans le Dominion, mais en France et en Angleterre.

Je désire m'associer cordialement au message de condoléances si éloquemment exprimé par les deux leaders de cette Chambre.

L'honorable ONÉSIPHORE TURGEON (texte): Honorables sénateurs, je m'empresse d'exprimer mon admiration pour le bel éloge de nos confrères disparus dernièrement qui vient d'être prononcé de l'un et l'autre côté de cette Chambre, et pour les sympathies adressées à leurs familles, et auxquelles je m'associe de tout cœur.

Les deux sénateurs de l'Ontario, le lieutenant-colonel James Arthurs et l'honorable Horatio Hocken, ont été mes collègues dans l'autre Chambre durant de longues années, et nos relations ont toujours été des plus amicales. Le lieutenant-colonel Arthurs a rendu de grands services au cours de la guerre mondiale, et nous lui devons toute notre gratitude.

L'honorable sénateur Bénard, du Manitoba, et l'honorable sénateur Patrick Burns, de l'Alberta, méritent aussi la reconnaissance de leurs provinces respectives pour le progrès auquel ils ont contribué si généreusement.

C'est avec un inexprimable regret que j'ai appris la mort de notre collègue, le sénateur Rodolphe Lemieux, un des fils les plus distingués du Canada, et je profite de l'occasion pour rendre à sa mémoire un tribut d'affection, d'estime et d'admiration, bien que je ne puisse pas, il est vrai, l'exprimer selon son mérite. Du moins mes paroles viennent-elles du fond de mon cœur, pour vénérer la mémoire d'un ami des plus dévoués dont j'ai pu connaître la générosité d'âme et la richesse d'esprit, qui était doué d'une éloquence captivante sur tout auditoire, sans considération de parti politique. Son éloquence et ses connaissances extraordinaires ont été appréciées également en dehors du Canada, et surtout en France.

Je n'entreprendrai pas de signaler tous les succès qu'il a obtenus dans ses missions auprès des nations les plus éloignées; le Japon, l'Afrique du Sud, et autres, et que les honorables sénateurs viennent de rappeler mieux